

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 7 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept avril à onze heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'Ancienne Ecole sous la présidence de Monsieur Pierre Chavonnet, Maire.

Etaient présents MM. Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Alain Delafontaine, Nans Delafontaine.
Mme Françoise Guineau

Etaient représentés Mme Christine Gérard donne pouvoir à Mme Françoise Guineau
Mr Fabien Postel donne pouvoir à Mr Didier Lancel

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2017** : En préambule le Maire rappelle le caractère extrêmement contraint de l'exercice budgétaire de Gerberoy et de la pression que fait peser la baisse des dotations de l'Etat sur la capacité d'action communale (perte de 7000 euros de dotation globale de fonctionnement (DGF) entre l'exercice budgétaire de 2014 et celui de 2017, soit une baisse de 5% du budget net communal). La philosophie du conseil restant de ne pas augmenter la pression fiscale communale, le Maire pointe que l'équilibre budgétaire ne peut que se trouver dans la réalisation d'économies ou dans la recherche de nouvelles ressources...
Puis, le Maire présente les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de la commune.

COMMUNE

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévues : 199 591,00 €	Réalisées : 147 472,64€
<u>Recettes</u>	Prévues : 199 591,00 €	Réalisées : 159 377,40 €

Excédent 2017	11 904,76 € *
+ Excédent 2016	40 994,99 €

soit un excédent global de 52 899,75 € **

* *Excédent de la section fonctionnement*

** *Excédent cumulé de la section fonctionnement*

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	Prévues : 231 455,00 €	Réalisées : 3 920,00 €
<u>Recettes</u>	Prévues : 231 455,00 €	Réalisées : 49 452,89 €

Excédent 2017	45 532,89€
+ Déficit 2016	- 9 257,66 €

soit un excédent global de 36 275,23 €

CCAS

<u>Dépenses</u> :	
Charges à caractère général	1 269,69 €
Autres charges de gestion courante	50,00 €
TOTAL	1 319,69 €

Recettes :

Produits des services	67,08 €
Dotations et participations	1 000,00 €
Autres produits de gestion courante	297,96 €
Produits exceptionnels	792,00 €
TOTAL	2 157,04 €

Excédent 2017	837,35 €
+ Excédent 2016	615,00 € <u>soit un excédent global de 1 452,10 €</u>

ASSAINISSEMENT

M49 – Assainissement Pommier Malsoin

Compte administratif 2017 : Investissement :	Excédent de 21 023,57 €
Exploitation :	Excédent de 11 438,71 €

Les comptes de gestion du Receveur Municipal sont adoptés et approuvés par le Conseil Municipal.

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité sous la présidence de Madame Françoise Guineau.

- **Vote des 4 taxes** : Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide de reconduire à l'unanimité le taux des 4 taxes communales sans augmentation pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation	13,00 %
- Taxe foncier bâti	19,39 %
- Taxe foncier non bâti	24,82 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	12,75 %

Monsieur le Maire rappelle que l'Etat apprécie chaque année les assiettes auxquelles s'appliquent ces taux.

- **BUDGETS PRIMITIFS 2018** : Le Maire présente, suite à la réunion de la Commission du budget du 6 avril 2018 les propositions suivantes :

COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	94 337,96 €
Charges de personnel	64 636,81 €
Autres charges de gestion courante	23 185,29 €
Charges exceptionnelles	200,00 €
Atténuation de charges	10 623,00 €
Virement à la section investissement	2 531,00 €
TOTAL	195 514,06 €

Recettes

Atténuation de charges	2 000,00 €
Produits des services	19 750,00 €
Impôts et taxes	70 096,00 €
Dotations et participations	36 237,31 €
Autres produits de gestion courante	12 000,00 €
Produits exceptionnels	2 531,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	52 899,75 €
TOTAL	195 514,06 €

Section investissement

Dépenses prévues	221 837,11 €
Recettes prévues	221 837,11 €

Dépenses prévues (sous réserve de capacité de financement) :

Rénovation du patrimoine	143 406,11 €
Etude assainissement	59 171,00 €
Signalétique	1 000,00 €
Aménagement du Musée	1 000,00 €
Restauration de la place et stationnement PMR	14 400,00 €
Barrière Allée du Jeu de Tamis	2060,00 €

CCAS

Dépenses

Charges à caractère général	3 072,10 €
Autres charges de gestion courante	750,00 €
TOTAL	3 822,10 €

Recettes

Produits des services	70,00 €
Dotations et participations	1 000,00 €
Autres produit de gestion courante	300,00 €
Libéralités reçues	1 000,00 €
Excédent antérieur reporté	1 452,10 €
TOTAL	3 822,10 €

ASSAINISSEMENT

Budget primitif en équilibre (dépenses=recettes)

Investissement	25 002,57 €
Exploitation	12 238,71 €

Le budget primitif de la commune est approuvé à l'unanimité.

Les budgets primitifs du CCAS et assainissement de l'année 2018 sont approuvés à l'unanimité.

- **Point d'actualité :**

Arrêté de circulation annuel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêté entrera en vigueur le 21 avril jusqu'au 30 septembre 2018.

Il indique que la barrière télécommandée sera donc installée pour cette date. Il rappelle qu'un précédent Conseil Municipal a décidé de la vente d'une télécommande pour les Gerboréens qui souhaitent stationner leur véhicule Allée du Jeu de Tamis. Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité son coût à 20 €. L'arrêté va être distribué aux Gerboréens accompagné d'un message rappelant les enjeux de la politique de stationnement et de circulation dont certains aspects incontournables restent soumis à la réalisation de l'aire de retournement des bus par la Communauté de Communes de Picardie Verte (CCPV).

Le Conseil Municipal évoque également le stationnement sauvage aux abords de Gerberoy sur la D95 et la nécessité de tester des bornes de bois anti-stationnement. Une visite sur le terrain se tiendra avec les membres du conseil qui le souhaitent pour décider des modalités de ce test.

Tour de France

Monsieur le Maire fait le point sur la réunion préparatoire du passage du Tour de France qui a eu lieu le 6 avril en présence d'élus communautaires qui sont prêts à apporter leurs aides pour cet événement.

Plusieurs idées ont été évoquées afin que cette journée soit festive jusqu'au feu d'artifice le soir même, sous réserve bien évidemment de financements extérieurs.

Eclairage Public

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de son rendez-vous avec Mr Lancel et le Syndicat d'Energie de l'Oise. Il explique qu'actuellement il y a 66 lanternes au mercure dont 45 à Gerberoy. Cependant les ampoules au mercure n'existent plus. Il faut donc changer par des ampoules LED ce qui engendre le changement des lanternes (qui seront esthétiquement identiques) en raison des vétustés.

Le cout total serait de 60 000€ (changement et main d'œuvre) avec une aide du Syndicat d'Energie de l'Oise de l'ordre de 30 000€. Cet investissement permettrait donc à la fois un meilleur éclairage (en puissance et en esthétique : harmonisation orange de l'éclairage) et une économie d'énergie substantielle (de l'ordre de 2000€ par an). Une demande de subvention sera faite à d'autres partenaires (CCPV, Etat...) et un test des nouvelles lanternes réalisé.

- **Questions diverses :**

- Pommier Malsoin

Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame GAVELLE, habitante du Pommier Malsoin, pour que son entrée de garage soit gravillonnée à ses frais sur le domaine public. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe.

- Magazine L'ArdOise

Un dossier de 6 pages sur Gerberoy va paraître dans ce magazine.

- Livre sur Gerberoy

Une invitation a été envoyée aux trois précédents maires afin d'échanger leurs idées sur le livre. Monsieur le Maire a rendez-vous avec un potentiel financeur.

- Assemblée Générale des PBVF

Madame GUINEAU fait un débriefing sur l'assemblée Générale des Plus Beaux Villages qui a eu lieu le 23 mars dernier. L'année prochaine, elle aura lieu à la Roche Guyon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h05.